

**UNHCR**United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**DATE : 24/10/2022****DEMANDE DE COTATION : N° HCR/MRT/AAO/RFQ/013/2022****POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER UNHCR/UNICEF/UNESCO****LA COTATION DOIT ETRE RECUE AU PLUS TARD LE : 28/10/2022 – 12 :30 hrs**

---

**INTRODUCTION AU UNHCR**

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a été créé le 14 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'agence a pour mandat de diriger et de coordonner l'action internationale pour protéger les réfugiés et résoudre les problèmes des réfugiés dans le monde. Son but principal est de sauvegarder les droits et le bien-être des réfugiés. Il a aussi pour mandat d'aider les personnes apatrides.

**1. Exigences :**

Dans le cadre de son assistance humanitaire aux réfugiés, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) invite les soumissionnaires qualifiés à soumettre leurs meilleures offres pour l'organisation d'un atelier conformément aux éléments ci-dessous

- Dates : 08 au 10 novembre 2022
- Nombre de participants : 50
- Salle de conférence pour accueillir 50 personnes y' compris des blocs-notes de notes, stylo, flipchart, projecteur, deux bouteilles d'eau minérale par personne par jour.
- Deux (02) pauses café par jour pour 50 participants
- Une (01) Pause - Déjeuner par jour pour 50 participants

**2. Information aux soumissionnaires :**

Les éléments suivants doivent figurer dans l'offre

- ▶ Fournir une copie du registre de commerce valide
- ▶ Fournir une copie du certificat d'inscription fiscale valide
- ▶ Votre offre doit être rédigée en **Français**
- ▶ Les offres se feront en monnaie locale (Nouvelle monnaie - MRU)
- ▶ Le HCR est exonéré de tous les impôts directs et les droits de douane. Les prix doivent être donnés sans TVA (hors taxe).
- ▶ Le HCR ne paie pas d'avance
- ▶ Les paiements se feront dans une période de 30 jours par virement bancaire à compter de la date de remise de la facture définitive

### 3. Dossier de soumission

- ▶ Annexe A : Conditions générales de contrat applicable à la fourniture des services à signer et à soumettre avec l'offre ;
- ▶ Annexe B : Formulaire d'offre financière
- ▶ Annexe C : Formulaire commun d'enregistrement à compléter et à soumettre avec l'offre pour tout fournisseur qui n'a jamais travaillé avec le HCR ;
- ▶ Annexe D - Code de conduite des fournisseurs à signer et à soumettre avec l'offre ;

Vous êtes demandé de tenir votre offre valable pendant 90 jours à compter de la date limite de l'appel d'offres. HCR fera de son mieux pour choisir une entreprise dans ce délai. Le prix indiqué dans l'offre du Fournisseur sera valable pour la durée du contrat. Les conditions de paiement standard du UNHCR sont dans les 30 jours après la livraison des produits en bon état et la réception de documents en conformité.

Veillez inclure les éléments de prix ci-dessous dans votre cotation (Hors TVA) :

- Devise de la cotation ;
- Prix unitaire et prix total ;
- Autres frais (veuillez les préciser).

### 4. Soumission des offres :

Votre proposition sous pli fermé avec la mention suivante : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° HCR/MRT/RFQ/013/2022- Pour l'organisation d'un atelier UNHCR/UNICEF/UNESCO** » doit parvenir à l'adresse suivante : Au secrétariat du Comité Local des Contrats Représentation du HCR à Nouakchott / Ilot k Villa 143 route de la corniche, Commune de Tevragh zeina, Nouakchott.

Veillez indiquer dans le titre du courriel :

- Le numéro de la demande de cotation (HCR/MRT /RFQ/013/2022)
  - Le nom de votre entreprise/société,
- ou

Par email sur [maunoprocure@unhcr.org](mailto:maunoprocure@unhcr.org)

**Date limite de dépôt : 28/10/2022 a 12 :30 hrs**

**Lieu : Bureau HCR /Nouakchott**

Signature

**Oumar TALL**  
**SUPPLY ASSOCIATE**  
**UNHCR MAURITANIE**

